

Rapport annuel
Au 31 décembre 2022

EUROPA VALEURS

Fonds commun de placement de droit français
Exercice du 1^{er} au 31 décembre 2022

EUROPA VALEURS

FR0011141522

Rapport annuel de gestion au 31 décembre 2022

Classification AMF : Actions des pays de l'Union Européenne

Forme juridique : FCP

Indice de référence : DJ Euro Stoxx 50 Net Return (Clôture)

1. Objectif de gestion

Europa Valeurs est un OPCVM de classification « Actions des pays de l'Union Européenne ». Le FCP a pour objectif sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, de réaliser une performance nette de frais annualisée supérieure à celle de l'indicateur de référence (100% DJ Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis) par le biais d'une gestion discrétionnaire.

2. Indicateur de référence

Les performances sont comparées à l'évolution de l'indice DJ Eurostoxx 50 NR (Clôture). Cet indice est représentatif de la performance des principaux marchés d'actions européennes.

L'indice est retenu en cours de clôture, exprimés en euro, dividendes nets réinvestis.

L'OPC n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent la conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice. Néanmoins le risque de marché de l'OPC est de même nature que celui de son indice de référence.

3. Stratégie d'investissement

Le portefeuille est construit et géré sur la base d'une analyse qualitative et quantitative de sociétés de la L'Union Européenne. Toutefois le gérant se réserve la possibilité de diversifier ses investissements sur d'autres zones que l'Europe à titre accessoire dans la limite de 10% de l'actif du fonds.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes :

L'OPCVM est exposé au minimum à hauteur de 60% de son actif sur les marchés actions des pays de l'Union Européenne. Accessoirement, le fonds pourra investir sur les marchés actions des pays de l'OCDE et des pays émergents. L'exposition globale aux marchés actions sera comprise entre 60% et 110% de l'actif net de l'OPCVM

Etant éligible au PEA, l'OPCVM est, en permanence, investi à hauteur de 75% minimum, en instruments financiers éligibles au PEA.

Le processus de gestion combine une approche « Top down » basée sur des hypothèses de scénarii macroéconomiques et « bottom up » (approche qui se concentre sur la sélection individuelle des actifs). Le libre choix et la conviction des gérants s'appuient sur une analyse fondamentale classique approfondie de type « Stock Picking » affinée selon des critères techniques (utilisation de graphiques).

Cette approche technique si elle conforte une vision macroéconomique, pourra amener les gérants à prendre des positions sur :

- les matières premières (à titre accessoire via ETF sans effet de levier dont l'éligibilité aura préalablement été vérifiée en consultant le DICI de l'ETF en question), en fonction bien entendu des respects des engagements du prospectus. Ces investissements seront réalisés dans le cadre des 10% d'actifs dérogatoires (cf. Actifs utilisés : actions ou parts d'OPCVM),
- les marchés émergents (à titre accessoire via OPCVM ou titres vifs)

Le caractère discrétionnaire, basé sur une forte conviction, autorise une grande autonomie dans les décisions d'investissements et de désinvestissements et une concentration du portefeuille sur un nombre limité de valeurs.

Les investissements :

Chaque position est initiée avec un potentiel important et permettant notamment l'achat de valeurs décotées suivant des critères de valorisation classique. Ceux-ci peuvent concerner la valeur des actifs et l'actualisation des flux et les ratios généralement employés par la théorie financière.

Les gérants suivent l'émergence de catalyseurs susceptibles d'entraîner une revalorisation des titres.

1. Restructuration, retournement, opération sur le capital,
2. Changement de statut boursier,
3. Influence de l'environnement monétaire, économique ou réglementaire

Les désinvestissements :

En ce qui concerne les désinvestissements, les motivations seront aussi fondamentales et techniques : valorisations très supérieures aux estimations des gérants, dégradation de l'environnement, affaiblissement des performances financières pouvant conduire à des déceptions. Le fonds ne fera pas de ventes à découvert.

Timing :

Le timing de chaque initiation de position est affiné par une analyse technique systématique, notamment par l'étude du comportement graphique des actifs envisagés.

Il s'agit d'un complément essentiel à l'analyse fondamentale.

4. Commentaire de gestion :

A - Contexte économique et financier :

Alors qu'elle avait pourtant bien commencé, l'année 2022 s'est conclue pour les bourses mondiales par un décrochage de 19,6% de l'indice MSCI World (exprimé en dollars), soit la plus mauvaise année depuis la crise financière de 2008 ! Dans un environnement très perturbé, marqué par la guerre en Ukraine, la flambée des prix de l'énergie (particulièrement aiguë en Europe), la remontée brutale des taux d'intérêts et une recrudescence de cas de Covid en Chine, rares ont été les places financières à résister à la tempête, si ce n'est - une fois n'est pas coutume - les marchés européens et notamment le CAC 40 qui grâce à Total (+31,4%), la deuxième pondération de l'indice derrière LVMH, est parvenu à afficher un recul limité (-9,5%).

Autre fait suffisamment rare pour être signalé, la corrélation entre actions et obligations dans la baisse, inédite depuis une cinquantaine d'années, n'a pas permis aux investisseurs de bénéficier de l'habituel amortisseur procuré par les placements obligataires en période de stress sur les actions. Alors que les marchés avaient trouvé leur équilibre dans un monde de taux négatifs ou nuls, la remontée des taux d'intérêt et la révision en baisse des perspectives d'activité les ont conduits à devoir s'ajuster de sorte que toutes les classes d'actifs se sont mises à baisser dans un même mouvement, sans exception.

Ces évènements, en partie inattendus (Ukraine, envolée des prix de l'énergie), ont renforcé les vents contraires qui soufflaient déjà depuis 2021. La résurgence de l'inflation imputable à la réouverture de l'économie et aux mesures de relance décidées pendant la crise sanitaire (apparition soudaine d'une crise de l'offre liée à la désorganisation des chaînes de production), les craintes d'un ralentissement brutal de la croissance américaine après une période de surchauffe, enfin l'incertitude géopolitique (rivalité sino-américaine) étaient déjà au cœur des préoccupations des investisseurs.

Ces facteurs de risque se sont confirmés et amplifiés en 2022 avec le déclenchement de la guerre en Ukraine et ses répercussions sur les marchés de l'énergie et des matières premières. Face à une envolée de l'inflation qu'elles n'avaient pas anticipée, les banques centrales se sont résolues à mettre fin aux politiques monétaires ultra-accommodantes mises en place pendant la pandémie en relevant brutalement leurs taux directeurs (portés aux Etats-Unis de 0%-0,25% en début d'année à 4,25%-4,5% aujourd'hui !).

Si l'on en juge les dernières statistiques publiées de part et d'autre de l'Atlantique, l'action vigoureuse des banques centrales semble déjà rencontrer ses premiers succès à la faveur d'une normalisation des chaînes logistiques et du recul des cours du pétrole. Cette tendance favorable ne signifie pas pour autant que la Fed soit disposée à baisser la garde face à l'inflation qui, selon son président Jérôme Powell, doit se rapprocher de l'objectif de 2% par an avant d'envisager une baisse des taux. Autant dire que sur ces bases et avec une inflation supérieure à 7% aux Etats-Unis en 2022 (10% dans la zone euro), la mise en place de politiques monétaires restrictives apparaît durable, même si l'essentiel du durcissement monétaire a sans doute déjà été réalisé (les prochaines hausses de taux devraient être de moindre ampleur).

Cette posture offensive se traduira-t-elle nécessairement par une récession des économies occidentales ? Si la question n'est pas encore tranchée à ce stade, la baisse du prix du gaz et de l'électricité, l'amélioration des indicateurs économiques avancés et les premiers signes d'un recul de l'inflation sur la période récente sont de bon augure pour la dynamique de la croissance en 2023, même s'il convient de rester très prudent car il est encore trop tôt pour mesurer l'impact du ralentissement actuel sur la consommation domestique et les résultats des entreprises.

B - Investissements et Arbitrages :

EUROPA VALEURS affiche une baisse de 8,25%, notre indice affiche une baisse de 9,49%.

La deuxième partie de l'année a vu une stabilisation des principales inquiétudes ayant déclenchée la forte baisse du 1^{er} semestre. La rentrée de septembre a vu la réitération des discours de rigueur monétaire entraînant une nouvelle vague de correction puis de rebond avec le ralentissement puis la baisse des niveaux d'inflation notamment aux Etats Unis.

A cela se rajoute la résolution progressive des problématiques héritées du covid en amélioration à l'image de la décongestion des chaînes d'approvisionnement (en témoigne la baisse du coût du fret) et

le reflux de certaines matières premières.

Néanmoins, l'incertitude subsiste toujours. Après l'inflation des biens celles de salaires se matérialisent. Couplé à une plus faible demande cela aura sûrement des impacts négatifs sur les marges des entreprises. La situation énergétique en Europe reste préoccupante, les stocks ont pu être rempli mais à des niveaux de prix exorbitants. Paradoxalement, le soulagement à court terme sur cette problématique provient d'un autre mal plus profond. Les températures hivernales n'ont jamais été aussi douce, réduisant la consommation d'énergies des ménages et des entreprises.

Dans un contexte de hausse de taux le fonds est resté à l'écart des multiples de valorisation les plus élevés par rapport à son indice de référence.

Au sein du secteur de la technologie notre plus grosse pondération, nous avons maintenu notre sous pondération relative à ASLM holding et renforcé STMicroelectronics au sein des semi-conducteurs. Allocation similaire dans le secteur des paiements dans lequel nous avons conservé notre position dans Worldline (-25,46%) et maintenu notre sous pondération relative à Adyen qui enregistre une baisse de 44,26% sur la période. Au global, cette poche est légèrement contributrice malgré la surpondération d'un secteur sous performant l'indice, illustrant par conséquent la sélection pertinente des titres.

Nous avons également profité de la sous pondération d'un secteur richement valorisé, le luxe. Nous avons maintenu notre sous pondération (7% vs 13%) en restant à l'écart de valeurs comme L'Oréal ou Hermès et maintenant notre position sur LVMH et Christian Dior, positions les plus résilientes au sein du secteur avec des baisses de 4,74% et 4,93% respectivement. Ce pari est conservé sur 2023.

Notre plus gros contributeur de surperformance sur l'année combine sous pondération et bonne sélection au sein du secteur des valeurs de l'industrie et des services. Nous profitons d'une part du derating marqué de valeurs chèrement valorisé à l'image comme Schneider (-22,5%) et de notre sous exposition à certaines valeurs allemandes plus fortement impactées boursièrement par le conflit Ukrainien à l'image de Deutsche Post (-34,69%) ou Siemens (-12,69%). Nous profitons de la bonne résistance de titre comme Bolloré et surtout de la forte hausse de Thales +63,12% deuxième plus gros contributeur du fonds, porté par les anticipations de commandes de systèmes d'armes à la suite du conflit armé.

Notre sous pondération au secteur bancaire (13% vs 9%) à travers des lignes directes, fonds et tracker est légèrement positive sur l'année mais avec une nette amélioration sur le dernier trimestre. Les plus fortes performances sont notamment les banques non Françaises. Nous renforcerons ce pari de surpondération à 2023 avec un poids à date de 15% vs 10% pour notre indice de référence.

Nous possédons un pari cyclique au sein de l'automobile qui peine à délivrer. Notre principale pondération se trouve sur Stellantis ainsi que BMW titres qui ont sous performé la moyenne du secteur.

Au global nos principales convictions sur 2023 sont, une surpondération bancaire et des paris sur des valeurs maintenus comme STMicroelectronics, Vivendi, Stellantis, Thales, ArcelorMittal, Saint Gobain, Worldline, Prosus mais également ALD, leader européen de la location de véhicule léger, dernière entrée du fonds.

Principales positions de l'OPCVM

Au 31 décembre 2022, les six premières positions du fonds sont (en % de l'actif net) :

TOTALENERGIES SE	3,58%
ASML HOLDING NV	3,29%
PROSUS NV	3,27%
AIR LIQUIDE	2,83%
AXA SA	2,81%
SAP SE	2,55%



Dans l'ensemble du fonds, les expositions en devises représentent 95,6% en EUR, 2% en CHF, 1,60% en NOK, 0,6% en GBP, 0,1% en USD.

5. Evénements au cours de la période

- Néant.

6. Instruments gérés par la société de gestion et détenus par le fonds

- Néant.

7. Procédure de sélection et suivi des intermédiaires

La sélection et l'évaluation des intermédiaires en charge de l'exécution des ordres est encadrée par une procédure interne. Toute entrée en relation est décidée en comité.

L'évaluation annuelle est multicritères.

8. Instruments émis par la société de gestion

- Néant.

9. Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

Matignon Finances ne prend pas en compte de manière systématique et simultanée les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance ainsi que les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique. Les critères de choix qui rentrent en jeu dans la sélection de nos valeurs ne sont donc pas systématiquement restreints par ces principes.

La société de gestion ne fait pas appel à des prestataires externes en matière de notation extra-financière et ne gère aucun OPC à label « ISR ».

Néanmoins, les gérants peuvent appliquer de façon discrétionnaire une approche plus orientée vers la prise en compte de ces critères.

Le fonds Europa Valeurs est classé en article 6 de la Directive Européenne SFDR ;

10. Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global est calculé selon la méthode de calcul de l'engagement.

11. Politique de la SGP en matière de droits de vote

Les informations concernant la politique de vote et le rapport d'application de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

12. Rémunérations

- Eléments qualitatifs

La politique de rémunération mise en place au sein de Matignon Finances prend en compte les dispositions issues de la Directive OPCVM V et de la directive AIFM. Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques.

Conforme à l'intérêt des porteurs de parts, elle n'encourage pas une prise de risque incompatible avec le profil de risque, le règlement et les documents constitutifs de l'OPC.

La politique de rémunération prévoit un système de rémunération structuré avec une composante fixe suffisamment élevée pour rémunérer le professionnel au regard des obligations de son poste, du niveau de compétence requis, de la responsabilité exercée et de l'expérience acquise, et d'une rémunération variable, qui la complète de manière équilibrée.

La rémunération variable repose sur des critères d'acquisition qualitatifs et quantitatifs et-le cas échéant- managériaux, précisément fixés et préalablement portés à la connaissance des collaborateurs concernés. En termes d'objectifs, ils sont discutés avec le collaborateur, atteignables et réalistes.

La société de gestion a établi une liste de personnes dont les activités sont susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'exposition aux risques de la société de gestion, ainsi que des modes de rémunération variables susceptibles d'augmenter le niveau d'exposition aux risques de la société (les preneurs de risque). Les membres de l'organe exécutif sont également concernés.

Pour ces professionnels, il est prévu en cas de rémunération variable supérieure ou égale à 200 K€ :

- Qu'une fraction de celle-ci (50%) soit versée en parts d'OPC,
- Qu'une fraction de celle-ci (50%) soit différée sur plusieurs années.
- D'interdire aux personnes concernées de recourir à des stratégies individuelles, de couverture ou d'assurance en matière de rémunération ou de responsabilité, qui limiteraient la portée des dispositions d'alignement sur les risques contenus dans leurs dispositifs de rémunération.

MATIGNON FINANCES tient annuellement un comité des rémunérations composés des associés dirigeants.

Le rôle de ce comité est de :

- Définir puis tenir à jour la politique de rémunération interne,
- S'assurer que la politique est compatible avec la stratégie économique de la SGP et qu'elle n'est pas source de conflits d'intérêts,
- S'assurer de la mise en œuvre de la politique,
- Le cas échéant décide des dates de versements des montants variables échelonnés,
- Définir l'enveloppe de rémunération variable pour l'exercice écoulé ainsi que les montants individuels de rémunération qui seront versés à chacun.

L'application de la politique de rémunération au titre de l'année N-1 fait l'objet d'un compte rendu écrit.

Le réexamen annuel de la politique de rémunération prévu au 3° et 4° du I de l'article 314-85-2 du règlement général de l'AMF ne fait pas apparaître de modification dans la politique de rémunération.

- Eléments quantitatifs

	Montant total en € Rémunérations fixes	Nombre de bénéficiaires	Montant total en € Rémunérations variables	Nombre de bénéficiaires
Ensemble du personnel	2 727 299	25	1 242 596	23
Personnel identifié comme « Preneurs de risque »	1 979 799	14	1 088 596	12

13. Suivi de la liquidité

Toutes les positions détenues par l'OPCVM sont des titres de grandes et moyennes capitalisations, des ETF ou des OPC, dans la limite autorisée, à liquidité quotidienne.

14. Reporting SFTR

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR : l'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

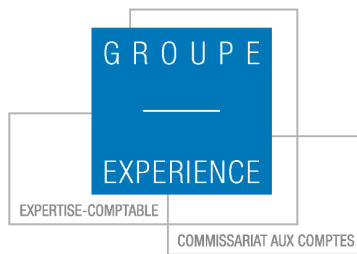
EUROPA VALEURS
Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
MATIGNON FINANCES

43-45, avenue Kléber
75116 PARIS

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022



EUROPA VALEURS

Fonds commun de placement

43-45, avenue Kléber
75116 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP EUROPA VALEURS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) EUROPA VALEURS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

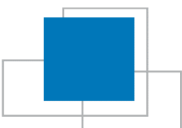
Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies



significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

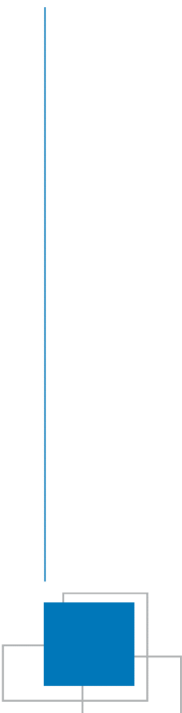


- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 17 mars 2023



Le commissaire aux comptes
GROUPE EXPERIENCE SAS
Arnaud RUDOWSKI



BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	14 960 820,20	17 675 091,04
Actions et valeurs assimilées	13 439 699,56	15 948 431,64
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	13 439 699,56	15 948 431,64
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	1 520 240,64	1 720 684,40
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 520 240,64	1 720 684,40
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	880,00	5 975,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	880,00	5 975,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	7 969,60	16 239,30
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 969,60	16 239,30
COMPTES FINANCIERS	1 110 953,52	776 532,12
Liquidités	1 110 953,52	776 532,12
TOTAL DE L'ACTIF	16 079 743,32	18 467 862,46

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	15 149 932,68	17 281 661,15
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	551 253,15	1 141 724,99
Résultat de l'exercice (a,b)	181 054,48	-3 388,27
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	15 882 240,31	18 419 997,87
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	880,00	5 975,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	880,00	5 975,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	880,00	5 975,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	196 623,01	41 889,59
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	196 623,01	41 889,59
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	16 079 743,32	18 467 862,46

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0322	0,00	214 375,00
EURO STOXX 50 0323	75 700,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 350,49	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	489 075,35	377 542,68
Produits sur obligations et valeurs assimilées	60 056,59	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	552 482,43	377 542,68
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 414,86	2 709,52
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	2 414,86	2 709,52
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	550 067,57	374 833,16
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	374 673,98	378 426,13
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	175 393,59	-3 592,97
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	5 660,89	204,70
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	181 054,48	-3 388,27

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0011141522 - Part EUROPA VALEURS : Taux de frais maximum de 2% TTC.

Commission de surperformance :

20 % TTC de la surperformance du fonds par rapport à l'indice DJ Euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis).

En cas de surperformance du fonds par rapport à son indice de référence et, même si sa performance est négative, une commission de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence. Toute sous-performance du fonds par rapport à l'indicateur de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles sur les 5 derniers exercices (cf. méthodologie décrite dans le paragraphe « Méthode de calcul de la commission de surperformance »).

La société de gestion, recevra, s'il y a lieu, une commission de surperformance lorsque la performance du fonds sera supérieure à celle de l'indice de référence, qu'il ait enregistré une performance positive ou négative. La commission de surperformance, est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence.

L'actif valorisé du fonds s'entend comme l'actif évalué selon les règles de valorisation applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels.

L'actif de référence représente l'actif du fonds retraité des montants de souscriptions/rachats à chaque valorisation, et valorisé selon la performance de l'indice de référence retenu. L'indice de référence retenu pour le calcul de la commission de surperformance, est l'indice DJ Euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis).

La période de référence de la performance correspond :

- pour la première période de référence : du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022 ;
- pour les périodes suivantes : de la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année à la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année suivante.

Fréquence de prélèvement : la commission de surperformance est prélevée, au profit de la société de gestion dans le mois qui suit la fin de la période de référence. En aucun cas la période de référence du fonds ne peut inférieure à un an.

Méthode de calcul de la commission de surperformance :

- Pendant la période de référence :
 - Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à l'actif de référence, la part variable des frais de gestion représentera 20% TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs.
 - Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative, par ailleurs une reprise de provision sera effectuée à chaque calcul de la valeur liquidative dès lors que la performance hebdomadaire du fonds sera inférieure à celle de l'actif de référence. Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des provisions antérieures.
En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.
- A la fin de la période de référence :
 - Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à l'actif de référence, la part variable des frais de gestion provisionnée au cours de la période de référence est définitivement acquise à la société de gestion.
 - Si l'actif valorisé du fonds est inférieur à l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle (hors quote-part acquise à la société de gestion lors de rachats durant la période de référence). La période de référence sera prolongée d'une année supplémentaire, dans une limite de 5 ans maximum. En effet, toute sous-performance au cours de la période de référence doit être rattrapée avant de pouvoir à nouveau provisionner des frais de surperformance.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts EUROPA VALEURS	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	18 419 997,87	18 734 987,96
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 468 219,06	1 206 499,28
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 392 225,58	-4 198 910,22
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 260 619,20	2 351 626,98
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-696 591,16	-895 391,13
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	160 197,50	80 705,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-80 020,00	-172 030,00
Frais de transactions	-86 396,27	-163 767,97
Différences de change	-19 235,88	66 072,28
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 320 863,02	1 399 888,66
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	67 180,28	2 388 043,30
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 388 043,30	-988 154,64
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-6 855,00	13 910,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-880,00	5 975,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-5 975,00	7 935,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	175 393,59	-3 592,97
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	15 882 240,31	18 419 997,87

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	75 700,00	0,48
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	75 700,00	0,48

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 110 953,52	6,99
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 110 953,52	6,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 USD		Devise 3 NOK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	77 770,18	0,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	157 989,10	0,99	231 227,21	1,46	96 805,39	0,61	23 218,09	0,15
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	7 969,60
TOTAL DES CRÉANCES		7 969,60
DETTES		
	Achats à règlement différé	101 923,97
	Frais de gestion fixe	30 120,59
	Frais de gestion variable	60 506,23
	Autres dettes	4 072,22
TOTAL DES DETTES		196 623,01
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-188 653,41

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	8 745	1 468 219,06
Parts rachetées durant l'exercice	-14 980	-2 392 225,58
Solde net des souscriptions/rachats	-6 235	-924 006,52
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	97 321	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	314 167,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	49 695,79
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,32
Frais de gestion variables acquis	10 810,44
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,07
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	181 054,48	-3 388,27
Total	181 054,48	-3 388,27

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	181 054,48	-3 388,27
Total	181 054,48	-3 388,27

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	551 253,15	1 141 724,99
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	551 253,15	1 141 724,99

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	551 253,15	1 141 724,99
Total	551 253,15	1 141 724,99

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	10 470 298,71	28 517 673,76	18 734 987,96	18 419 997,87	15 882 240,31
Nombre de titres	74 654	167 855	121 737	103 556	97 321
Valeur liquidative unitaire	140,25	169,89	153,89	177,87	163,19
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,04	-2,15	-23,07	11,02	5,66
Capitalisation unitaire sur résultat	1,11	1,96	-0,04	-0,03	1,86

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	1 720	219 231,20	1,38
COVESTRO AG	EUR	4 200	153 510,00	0,97
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	6 760	195 668,20	1,23
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	12 050	224 587,90	1,42
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	4 530	278 142,00	1,75
SAP SE	EUR	4 200	404 838,00	2,55
SIEMENS AG-REG	EUR	3 000	388 920,00	2,45
SIEMENS ENERGY AG	EUR	5 000	87 875,00	0,55
VONOVIA SE	EUR	5 200	114 504,00	0,72
TOTAL ALLEMAGNE			2 067 276,30	13,02
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	4 650	261 655,50	1,65
TOTAL BELGIQUE			261 655,50	1,65
ESPAGNE				
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	85 850	240 594,63	1,52
IBERDROLA SA	EUR	18 200	198 926,00	1,25
INDITEX	EUR	3 400	84 490,00	0,53
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	9 160	156 819,20	0,99
TOTAL ESPAGNE			680 829,83	4,29
FRANCE				
ACCOR	EUR	2 700	63 045,00	0,39
AIRBUS SE	EUR	2 100	233 142,00	1,47
AIR LIQUIDE	EUR	3 400	450 160,00	2,83
ALD SA	EUR	33 980	365 624,80	2,30
ALSTOM	EUR	3 300	75 306,00	0,47
AMUNDI	EUR	2 680	142 040,00	0,90
ATOS SE	EUR	2 080	18 744,96	0,11
AXA	EUR	17 100	445 540,50	2,80
BIOMERIEUX	EUR	1 400	137 088,00	0,86
BNP PARIBAS	EUR	4 200	223 650,00	1,41
CARREFOUR	EUR	9 000	140 760,00	0,89
CHRISTIAN DIOR	EUR	530	360 930,00	2,27
ESSILORLUXOTTICA	EUR	1 450	245 340,00	1,55
EUROAPI SASU	EUR	206	2 853,10	0,02
KERING	EUR	345	164 047,50	1,03
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	350	237 965,00	1,49
PERNOD RICARD	EUR	730	134 137,50	0,85
PEUGEOT INVEST	EUR	2 670	237 630,00	1,50
SAFRAN SA	EUR	1 600	187 072,00	1,18
SAINT-GOBAIN	EUR	7 000	319 550,00	2,01
SANOFI	EUR	3 950	354 868,00	2,23
SOCIETE GENERALE SA	EUR	7 100	166 708,00	1,05
SOITEC SA	EUR	1 220	186 477,00	1,18
THALES	EUR	3 220	384 146,00	2,42

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTALENERGIES SE	EUR	9 700	568 905,00	3,58
VALEO SA	EUR	4 070	67 969,00	0,43
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	4 770	114 480,00	0,72
VIVENDI	EUR	34 800	310 207,20	1,96
WORLDLINE SA	EUR	8 450	308 678,50	1,95
TOTAL FRANCE			6 647 065,06	41,85
IRLANDE				
CRH PLC	EUR	8 510	314 955,10	1,99
TOTAL IRLANDE			314 955,10	1,99
ITALIE				
INTESA SANPAOLO	EUR	153 220	318 391,16	2,00
TOTAL ITALIE			318 391,16	2,00
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	13 610	334 465,75	2,10
TOTAL LUXEMBOURG			334 465,75	2,10
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	123	158 473,20	0,99
AKZO NOBEL	EUR	3 630	227 092,80	1,43
ASM INTERNATIONAL N.V.	EUR	740	174 381,00	1,10
ASML HOLDING NV	EUR	1 038	522 944,40	3,29
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	2 000	113 120,00	0,71
PROSUS NV	EUR	8 050	518 822,50	3,27
STELLANTIS NV	EUR	23 020	305 337,28	1,93
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	4 900	110 299,00	0,69
TOTAL PAYS-BAS			2 130 470,18	13,41
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	615	77 770,18	0,49
LINDE PLC	EUR	690	210 760,50	1,33
TOTAL ROYAUME-UNI			288 530,68	1,82
SUISSE				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	12 000	396 060,00	2,49
TOTAL SUISSE			396 060,00	2,49
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			13 439 699,56	84,62
TOTAL Actions et valeurs assimilées			13 439 699,56	84,62
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
DJ EURO STOXX SM BANK EX	EUR	54 390	505 718,22	3,19
ISHARES STOXX EUROPE 600 BANKS	EUR	18 290	253 206,76	1,59
TOTAL ALLEMAGNE			758 924,98	4,78
LUXEMBOURG				
AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY I EUR	EUR	362	468 185,46	2,94
RS EUROPEAN EQUITY POSITIVE ECONOMY IC EUR	EUR	22	293 130,20	1,85
TOTAL LUXEMBOURG			761 315,66	4,79
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 520 240,64	9,57
TOTAL Organismes de placement collectif			1 520 240,64	9,57

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0323	EUR	2	-880,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-880,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes			-880,00	0,00
TOTAL Instruments financier à terme			-880,00	0,00
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	880	880,00	0,00
TOTAL Appel de marge			880,00	0,00
Créances			7 969,60	0,05
Dettes			-196 623,01	-1,23
Comptes financiers			1 110 953,52	6,99
Actif net			15 882 240,31	100,00

Parts EUROPA VALEURS	EUR	97 321	163,19
-----------------------------	------------	---------------	---------------